

Épreuves de sélection nationale de sprint de plage de RCA

19 et 20 juillet 2025

Rissers Beach, Comté de Lunenburg, Nouvelle-Écosse



Bienvenue

Row Nova Scotia (RNS) est ravi de collaborer avec Rowing Canada Aviron (RCA) pour accueillir l'épreuve de sélection nationale de sprint de plage 2025 de RCA. En juillet, des athlètes de tout le Canada se réuniront à Rissers Beach pour se disputer une place afin de représenter le Canada aux [Championnats de sprint de plage de World Rowing](#), qui se tiendront du 23 au 26 octobre à Rio de Janeiro, au Brésil. Row Nova Scotia est convaincu que cet événement servira de vitrine pour les magnifiques plages de la Nouvelle-Écosse et offrira aux athlètes une expérience authentique de course d'aviron de mer.

Row Nova Scotia souhaite transmettre ses meilleurs vœux à tous les athlètes et entraîneurs et encourage tout le monde à explorer notre merveilleuse province.

Épreuves

Ouvrte	Aviron de mer solo masculin	CM1X
	Aviron de mer solo féminin	CW1X
	Aviron de mer deux de couple mixte	CMIX 2X
	Aviron de mer inclusif deux de couple mixte	CIMIX 2X
Junior	Aviron de mer solo masculin	CJM1X
	Aviron de mer solo féminin	CJW1X
	Aviron de mer deux de couple mixte	CJ Mix 2X

Horaire préliminaire des courses

Vendredi 18 juillet	Samedi 19 juillet	Dimanche 20 juillet
	Réunion des entraîneurs : 6 h 00 ou deux heures avant la première course de la journée	Réunion des entraîneurs : 6 h 00 ou deux heures avant la première course de la journée
	Sessions de course du matin 8 h 00 à 11 h 30	Sessions de course du matin 8 h 00 à 11 h 30
Entraînement de 13 h à 17 h 00	Session de course de l'après- midi 12 h 30 à 17 h 30	Session de course de l'après- midi 12 h 30 à 17 h 30
Réunion des entraîneurs et des athlètes 18 h - Lieu à déterminer		

Ordre des épreuves

Samedi	Dimanche
Aviron de mer solo masculin (catégorie ouverte)	Aviron de mer deux de couple mixte junior
Aviron de mer solo féminin (catégorie ouverte)	Aviron de mer deux de couple mixte (catégorie ouverte)
Aviron de mer solo junior masculin	Aviron de mer deux de couple junior masculin
Aviron de mer solo junior féminin	Aviron de mer deux de couple junior féminin
	Aviron de mer inclusif deux de couple mixte

L'ordre des épreuves est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'inscriptions reçues.

Lieu

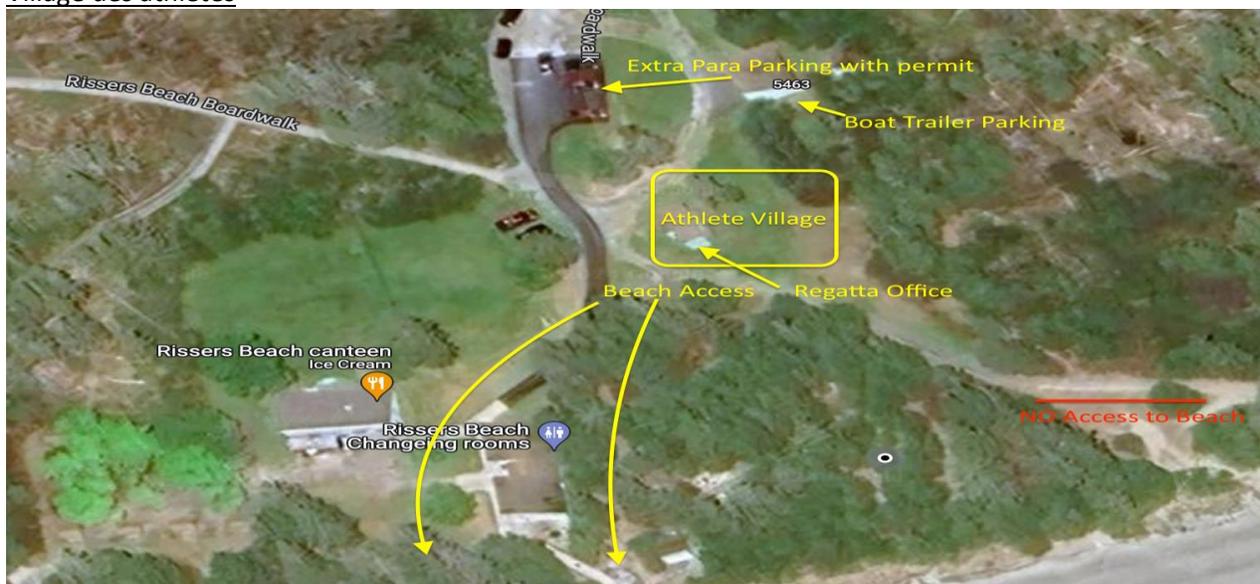
Rissers Beach , Nouvelle-Écosse

5366 Hwy 331, Comté de Lunenburg, N.-É. B4V 6P2

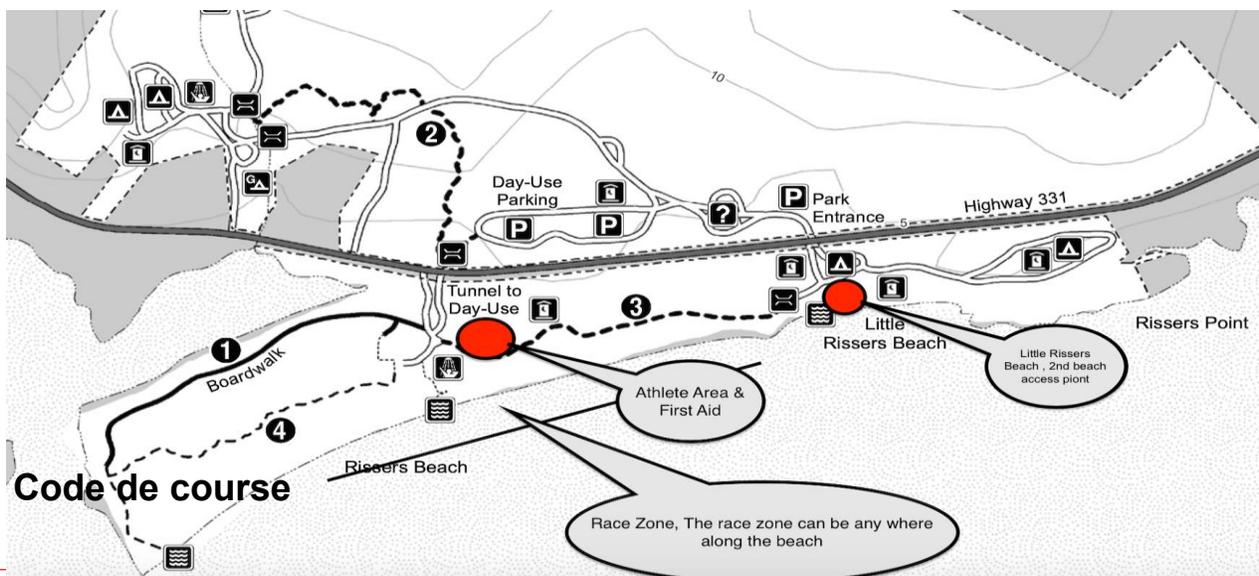
Rissers Beach est situé à seulement 1 h 30 au sud d'Halifax, sur la magnifique côte sud. Le site offre du stationnement gratuit, une cantine sur place et des toilettes avec douches. De plus, le parc offre de nombreuses possibilités de camping.

L'événement comprendra un village des athlètes où vous découvrirez la zone d'échauffement et de récupération ainsi que la zone de repos des athlètes. Le village se trouve à quelques pas de la zone de course, du stationnement et de la cantine. Les familles et les amis sont encouragés à s'installer pour la journée n'importe où dans le parc.

Village des athlètes



Aperçu du site



Code de course

L'épreuve de sélection nationale de sprint de plage de RCA 2025 se déroulera selon le Code de course de RCA.

Les exemptions suivantes sont en place pour tenir compte des changements de règlement du Code de course de World Rowing 2024 et 2025 : Veuillez cliquer [ici](#).

1. Teneurs de bateaux : une fois que le membre de l'équipage qui court sur la plage sort de l'eau, les teneurs de bateaux ne doivent pas guider ou courir avec le membre de l'équipage jusqu'à la ligne d'arrivée.
2. Coureurs : Pour les épreuves de deux de couple, à l'exclusion des épreuves para, les coureurs au départ et à l'arrivée doivent être deux coureurs différents.
3. Coureurs contre la montre : Tous les coureurs doivent contourner les drapeaux quand ils se dirigent vers leur embarcation puis quand ils reviennent vers la ligne de départ/arrivée.
4. Quand ils ne contournent pas les bouées correctement sur le parcours, l'athlète ou l'équipage obtiendra le statut DNF (n'a pas terminé la course) et sera donc éliminé de la course.

Sanctions

Un équipage qui ne respecte pas le parcours établi écoperà des pénalités suivantes.

1. Quand ils ne contournent pas les bouées correctement sur le parcours, l'athlète ou l'équipage obtiendra le statut DNF (n'a pas terminé la course) et sera donc éliminé de la course.
2. Un coureur qui ne passe pas du bon côté du drapeau - 10 secondes
3. Les équipages qui rament de façon dangereuse considérée hors de contrôle peuvent être exclues ou autrement pénalisées par le/la juge-arbitre.
4. Tout équipage qui fait obstruction à un autre équipage écoperà d'une pénalité d'obstruction. Cette pénalité sera décernée à la discrétion du (ou de la) juge-arbitre conformément au Code de course de RCA.

Mauvaises conditions météo

1. Tous les rameurs, leurs clubs et fédérations membres inscrits à une épreuve de sprint sur plage d'aviron de mer doivent reconnaître la nature et les risques engagés en sprint sur plage d'aviron de mer, particulièrement le besoin d'être suffisamment expérimentés pour compétitionner de façon compétente et sécuritaire dans un contexte de vagues et de lames déferlantes sans risque pour eux et les autres équipages.
2. Les équipages désirant se retirer d'une épreuve pour des motifs de sécurité peuvent le faire en avisant le comité d'organisation sans être pénalisés.
3. Quand de mauvaises conditions météo ou de mauvaises conditions de mer ou encore des prévisions de telles mauvaises conditions affecte ou affectera la sécurité des rameurs ou l'horaire du programme de course de quelque façon que ce soit, les décisions nécessaires seront prises.

Mauvaises conditions météo - Teneurs de bateau

1. Le rôle des teneurs de bateau est d'appuyer le départ et l'arrivée des équipages depuis la plage et vers celle-ci en tenant le bateau pour réduire le risque de dommage ou de blessure.
2. Il y aura jusqu'à deux teneurs de bateau par embarcation. En cas de mauvaises conditions de mer ou de mer agitée, le (ou la) Chef des arbitres peut permettre **ou exiger** que le nombre de teneurs de bateau par embarcation soit accru.

Droit de participation

Le droit de participation décrit les conditions requises pour qu'un(e) athlète puisse participer aux épreuves.

- Tous les athlètes, entraîneurs et personnel de soutien doivent être en règle avec leur APA et avec RCA avant la clôture des inscriptions. Tout(e) athlète, entraîneur(e) ou membre de personnel de soutien qui n'est pas en règle peut être exclu(e) de l'événement.
- L'épreuve de sélection nationale de RCA est ouverte aux inscriptions des APA et des clubs membres de RCA (club). Les athlètes doivent être en possession d'un passeport canadien valide, d'un certificat de naissance canadien ou d'un statut de résident permanent.
- Les équipages composés sont autorisés dans les épreuves de deux de couple (2x). Chaque deux de couple (2x) peut être composé de n'importe quelle combinaison d'athlètes représentant n'importe quelle combinaison d'APA ou de club.
- Les APA et les clubs doivent payer leurs frais d'inscription respectifs. En cas d'inscriptions composées dans les épreuves de deux de couple (2X), les frais sont payables au moment de l'inscription.
- Les athlètes doivent ramer dans les couleurs de leur APA ou de leur club respectif, y compris quand ils concourent dans des embarcations composées. L'APA ou le club fournira aux athlètes la tenue de couleur appropriée pour toutes les courses.
- Il n'y a pas de limite au nombre d'athlètes par APA ou club, ni au nombre d'inscriptions qu'une APA ou un club peut faire dans une épreuve.
- Tout(e) athlète qui s'identifie comme répondant à la classification de catégories sportives en para-aviron (PR) est autorisé(e) à soumettre une inscription dans l'épreuve deux de couple mixte de catégorie inclusive.
- Les athlètes de la catégorie PR3 participeront aux épreuves pour personnes valides appropriées et à la progression subséquente aux Essais. Toute modification de la composition de l'équipage en dehors des catégories Para définies est laissée à la discrétion du (ou de la) directeur(trice) de la haute performance de RCA et soumise à l'approbation du (ou de la) juge-arbitre en chef en consultation avec le COL.

Droit de participation - Exemption

- Le COL se réserve le droit d'inclure des athlètes ou des équipes qui sont jugées comme améliorant l'environnement compétitif de l'événement ou d'améliorer le profil de l'aviron de mer au Canada.
- De tels athlètes ou de telles équipes seront classifiées comme des athlètes invités et/ou des équipes invitées et ne seront donc pas admissibles pour remporter des titres associés à la compétition.
- Tous les athlètes invités devront s'assurer de respecter les exigences pour être assurées conformément aux polices d'assurance de RCA.

Équipement

- Row Nova Scotia a le plaisir d'annoncer son partenariat avec Lite Boats pour fournir des bateaux pour cet événement.
- Les embarcations seront de qualité égale
- Les avirons ne seront pas fournis par le comité d'organisation en 2025.
- Les athlètes et les équipes devraient avoir accès à des avirons de rechange sur place en cas de dommage à leur équipement de course.

Teneurs de bateaux

Tous les clubs et les athlètes doivent organiser leurs propres teneurs de bateaux. RNS peut les aider dans la mesure du possible. Chaque bateau est tenu d'avoir deux teneurs de bateaux par course.

Chaque équipage est assisté par deux (2) teneurs de bateaux. Ils sont une partie importante de l'équipe et devraient être présents aux séances d'entraînement, formés et incorporés dans tous les éléments de la compétition.

Les teneurs de bateaux sont là pour soutenir le bateau, ils sont responsables de la vérification et de la préparation du bateau après la sélection du couloir, ils s'assurent que le bateau est sous contrôle quand l'athlète entre et sort de l'eau, et ils le sortent de l'eau immédiatement.

Bien que ce ne soit pas une exigence de World Rowing, les teneurs de bateaux peuvent aussi être responsables de diriger l'équipage. Aucun équipement ni accessoires tenus dans la main ne sera autorisé pour contribuer à diriger un(e) athlète solo ou un équipage de deux de couple. Les manches, t-shirts de couleur et gants de taille régulière sont des exemples d'articles permis.

Ils doivent connaître les caractéristiques de la plage (comme les rides, les vagues déferlantes, la faune locale et la manière d'appeler à l'aide), savoir comment soulever le bateau en toute sécurité et avoir passé le test de natation, conformément aux exigences de leur club. S'ils ne savent pas nager, ils doivent porter un VFI.

Inscription

L'inscription se fera en ligne via Regatta Central. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 20 juin 2025.

- Si vous êtes nouveau sur Regatta Central, vous devez créer un compte sur Regatta Central (<https://www.regattacentral.com/signup>).
- Ajoutez votre affiliation de club, puis contactez le soutien et demandez à être administrateur du club (support@regattacentral.com).
- Ajoutez des athlètes à votre club (noms, numéros RCA, anniversaires).
- Recherchez la régates à laquelle vous souhaitez participer et ajoutez vos embarcations aux courses.
- Ajoutez vos équipages aux embarcations.
- Les frais doivent être payés avant la régates par l'intermédiaire de Regatta Central.

La structure des frais pour 2025 est de 4,30 \$ pour les sièges RCA et de 1,25 \$ pour les sièges Row NS par épreuve de course. Ces frais sont facturés en plus du paiement de l'inscription aux essais.

Tous les athlètes participant aux épreuves doivent être inscrits auprès de RCA et de leur APA par l'intermédiaire d'un club membre de RCA. Les numéros de membre de RCA de tous les participants sont requis. L'inscription sera vérifiée par RCA et les participants qui ne sont pas inscrits auprès de RCA ne seront pas autorisés à participer. Les participants de USRowing doivent aussi indiquer leur numéro d'inscription sur le formulaire d'inscription. Tout(e) athlète souhaitant participer et qui n'est pas membre de RCA peut contacter RowNS pour prendre des dispositions afin de participer à l'événement.

Il y a des frais d'inscription pour chaque épreuve de sélection. L'inscription comprend l'utilisation des coques d'aviron de mer Liteboat / Hudson et des avirons pour les courses.

Solo (1X)	75,00 \$ + frais de siège
Deux de couple (2X)	150,00 \$ + frais de siège

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 4 juillet 2025 à minuit. Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées.

Le tirage au sort préliminaire sera publié le mardi 15 juillet 2025 et le tirage au sort final sera publié le jeudi 17 juillet 2025.

Les personnes qui se désistent après la date limite d'inscription, le vendredi 4 juillet 2025 à minuit, perdent les frais d'inscription, à moins qu'elles n'aient une excuse médicale valable.

Parcours

- Le parcours de la course se compose de deux sections : une section au sol et une section sur l'eau.
- La partie au sol est une course d'environ 10 mètres à 50 mètres sur la plage jusqu'au bord de l'eau à partir de la ligne de départ et d'arrivée.
- La section sur l'eau se compose de deux couloirs, chacun d'une longueur de 250 mètres, avec trois bouées placées à environ 85 mètres d'intervalle.
- La course commence sur la plage par une course de 10 à 50 mètres de la ligne de départ jusqu'à l'embarcation par un(e) coureur(euse) désigné(e). Les équipages contournent ensuite les bouées dans la partie sur l'eau et reviennent directement sur la plage. Après avoir atteint la plage, un(e) coureur(euse) désigné(e) courra environ 50 mètres jusqu'à la ligne d'arrivée et saisira le drapeau dans le sable pour terminer la course.
- Voir l'Annexe 1 pour le plan du parcours.

Médailles

Des médailles seront remises aux athlètes ayant terminé en première, deuxième et troisième position dans chaque épreuve. Dans le cas où il y a trois équipages ou moins dans une épreuve, les médailles seront remises à tous les équipages ayant franchi la ligne d'arrivée. Le COL peut aussi remettre un article d'appréciation aux athlètes arrivés de la première à la troisième place.

Système de progression et format de course

La progression suivra le système de WR, tel qu'indiqué dans le Code de course de l'aviron de mer 2025 à la page 46 - À consulter ici.

Hébergement et transport

L'hébergement et le transport sont la responsabilité des athlètes et de leurs entraîneurs. Row Nova Scotia peut être en mesure de fournir de l'aide si nécessaire.

Fournisseurs d'hébergement locaux :

[Best Western Bridgewater](#)

[Best Western Liverpool](#)

[Tuna Blue Inn Hubbards](#)

[Brigantine Inn & Suites in Lunenburg](#)

[Kitch'Inn in Mahone Bay](#)

[Quarterdeck Resort in Summerville Centre](#)

[White Point Beach Resort](#)

[Rissers Beach CampGround](#)

Aéroport

Halifax, Nouvelle-Écosse

Aéroport international Stanfield de Halifax

Pour toute question relative à l'inscription, veuillez contacter Iain Carew à l'adresse rowing@rowns.ca.

Pour toute question relative à l'ordre des épreuves, à la progression et aux inscriptions, veuillez contacter le président du comité organisateur, Rob Richards, à l'adresse : technicaldirector@rowns.ca.

Annexe 1 :
Plan du parcours



Annex 1 (Regulation 5) – Option 2

